



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le Programme sports et loisirs pour tous vise à offrir des places gratuites dans plusieurs activités de loisir, sportives ou culturelles aux résidents de Mont-Saint-Hilaire ayant un faible revenu, qui rend presque impossible l'inscription à des activités à des fins récréatives. Une demande peut être présentée pour soi-même ou pour un membre de la famille.

Période d'inscription au *Programme* pour la session du printemps 2024 : 11 au 29 mars 2024.

Période d'inscription au *Programme* pour les camps de jour d'été 2024 : 2 avril au 25 avril 2024.

Critères d'admissibilité :

- Être résident de Mont-Saint-Hilaire;
- Posséder une Carte citoyen valide pour chaque membre de la famille;
- Remplir le formulaire de demande;
- Fournir les documents requis au moment de l'adhésion au programme :
 - o Rapport d'impôt fédéral de l'année de référence (2022);
 - o Une (1) pièce d'identité avec photo.
- Le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil de faible revenu (SFR) tel que défini par Statistique Canada (référence 2021) :
 - 1 personne : 27 514 \$
 - 2 personnes : 34 254 \$
 - 3 personnes : 42 111 \$
 - 4 personnes : 51 128 \$
 - 5 personnes : 57 989 \$
 - 6 personnes : 65 401 \$
 - 7 personnes : 72 814 \$

Étapes à suivre pour déposer votre demande :

- 1- Envoyez un courriel mentionnant votre intérêt pour le programme à loisirs@villemsh.ca contenant votre prénom, nom et numéro de téléphone.
- 2- Vous serez convoqué à un rendez-vous avec un membre du personnel administratif au pavillon Jordi-Bonet. Vous devrez avoir avec vous les pièces justificatives demandées :
 - o Votre Carte citoyen valide ainsi que celle de la personne à inscrire;
 - o Votre rapport d'impôt de l'année de référence. Le rapport doit être complet;
 - o Une (1) pièce d'identité avec photo;
 - o Remplir le formulaire de demande :
 - Avoir sélectionné trois (3) activités par ordre de préférence parmi celles éligibles.
- 3- L'employé sur place validera votre éligibilité au *Programme Sports loisirs pour tous*. Aucune copie du rapport d'impôt sera effectuée, vous pourrez repartir avec vos pièces justificatives. Une photocopie de votre demande vous sera remise.
- 4- Une fois la période d'inscription au Programme terminée, le service du loisir et de la culture s'occupera d'octroyer les places selon les préférences de chaque participant. Chaque participant sera contacté afin de savoir s'il a obtenu une place ou non dans l'une des activités choisies.

Conditions particulières :

- Un seul membre de la famille peut bénéficier du programme au cours d'une même session d'activité;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer le ou les bénéficiaires;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un participant ne pourra bénéficier d'une place pour une deuxième session consécutive;
- Un participant qui a un taux de présence inférieur à 50% dans une activité du programme pourrait voir son éligibilité révoquée à la session suivante;
- Pour les activités de camps de jour, seules les places aux camps régulier ou d'accompagnement sont disponibles. Maximum de 4 semaines d'éligibilité par famille;
- Une personne de plus de 18 ans bénéficiant du statut étudiant n'est pas éligible au programme.

Liste des activités éligibles au Programme :

Pour plus d'informations sur les cours offerts, consultez la *Programmation loisirs-sports-culture* de la session Printemps 2024 ou visitez le [site web](#)

Activités aquatiques et cours de loisir - Printemps 2024			
Activité	Clientèle	Nombre de places	Date de début du cours
Cours de skate – Initiation	Enfant - 6 à 7 ans	1	1 ^{er} mai
Cours de skate – Initiation	Enfant 8 à 12 ans	1	1 ^{er} mai
Prêts à rester seuls	Enfant 9 à 13 ans	1	6 avril
Gardiens avertis	Enfant 11 à 15 ans	1	27 avril
Cours de natation	Enfant	6	mi-avril
Yoga – Débutant	Adulte	1	6 avril
Yoga – Intermédiaire	Adulte	1	10 avril
Cardio latino	Adulte	2	8 avril
Fitness	Adulte	2	8 avril
Essentrics	Adulte	2	11 avril
Stretching	Adulte	2	12 avril
Cours aquaforme	Adulte	2	mi-avril
Cours aquadouceur	Adulte	2	mi-avril

Pour plus d'informations concernant les camps de jour, consultez la *Programmation loisirs-sports-culture* de l'été 2024, qui sera disponible dès la mi-avril.

Camps de jour – Été 2024			
Activité	Clientèle	Nombre de places	Date de début du camp
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 2	Enfant - 6 à 12 ans	2	1 ^{er} juillet
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 3	Enfant - 6 à 12 ans	2	8 juillet
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 4	Enfant - 6 à 12 ans	2	15 juillet
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 5	Enfant - 6 à 12 ans	2	22 juillet
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 6	Enfant - 6 à 12 ans	2	29 juillet
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 7	Enfant - 6 à 12 ans	2	5 août
Camp régulier ou d'accompagnement - semaine 8	Enfant - 6 à 12 ans	2	12 août